

BAC PHILO 2021, TOUS CONCERNÉS

MISE AU PAS DES PROFESSEURS... POUR BRISER TOUTE RÉSISTANCE ÉVENTUELLE ?

Pour la seule épreuve encore terminale, ponctuelle et anonyme, le ministre choisit la vexation, l'humiliation, la surcharge de travail et la négation de l'épreuve.

QUELLES SONT LES CONDITIONS DE CORRECTION DE LA SEULE ÉPREUVES PONCTUELLE, ANONYME ET TERMINALE DU BAC 2021 ?

Pour rappel, le ministre Blanquer a annoncé que la moyenne du contrôle continu de l'élève primera sur celle de la note de la copie de l'épreuve finale, si elle lui est supérieure, transformant ainsi l'épreuve de philosophie en une épreuve qui n'est plus terminale mais une épreuve locale. Le bac maison serait entériné.

■ La correction numérisée des copies sera obligatoire pour tous les professeurs. Aucune exception ne sera faite que les collègues aient ou pas des problèmes informatiques, des problèmes de santé.

Cette nouvelle règle obligatoire attend tout le monde

■ Les professeurs auront 160 copies s'ils corrigent le bac technologique ! 125 copies pour le bac général ! Le plafond de 125 copies risque d'être dépassé, si on sait qu'il faudra ajouter 30 copies pour les collègues qui font passer le Grand Oral qui en seront « délestés », si l'on sait aussi qu'il y aura plus de congés maladie à prévoir à cause de la pandémie du covid...

Les copies numérisées seront réceptionnées par les correcteurs le 18 juin, ils devront saisir au plus tard les notes le 30 juin à midi.

■ Il y aura seulement 8 jours ouvrables de correction, et moins encore, car il faudra que les copies soient numérisées le 17 juin... Les rectorats vont devoir demander aux personnels administratifs de les scanner.

■ À ces 8 jours de correction, il faudra aussi enlever 2 demi-journées de réunion + 1 journée (réunion interdisciplinaire de « sous-jurys » dans le cadre du bac Blanquer).

■ Il n'y aura pas de dispense de correction pour ceux qui feront passer le grand oral à partir du 21 juin

■ Les rectorats auront la possibilité de faire des « rappels » de service aux professeurs qui seront en retard dans leurs

corrections. Il est ainsi annoncé que les professeurs seront placés sous surveillance pendant le temps de correction

- Les copies corrigées seront envoyées sur les espaces personnels des élèves

- Les notes des correcteurs pourront être augmentées de 3 points par les jurys

Les contraintes imposées par le Service Interacadémique des Examens et Concours Créteil, Paris et Versailles (SIEC) sont révélatrices d'une forme d'acharnement qui relève de la maltraitance et de l'humiliation et de la négation de l'épreuve

Pour quelles raisons ? Parce que les professeurs de philosophie (et au delà d'eux bien d'autres professeurs) ont été et sont nombreux à dénoncer la réforme Blanquer du lycée et du bac et à vouloir le rétablissement d'un véritable bac national fondé sur des épreuves finales, seules garantes d'une véritable égalité de traitement des élèves?



Le SNFOLC invite tous les professeurs à prendre position contre cette supercherie, cette surcharge de travail. Les professeurs de philosophie ne doivent pas rester seuls. Déclarons que nous sommes tous des professeurs de philosophie, en collèges et en lycées.

Le SNFOLC invite l'ensemble des personnels à se réunir en AG.